



Calcul de l'indemnité compensatoire

Par **Sorrindo_old**, le **03/10/2007** à **14:01**

après avoir pris connaissance des réponses apportées à ma question et je vous en remercie sincèrement
vous parlez d'indemnité compensatoire pouvez me dire comment elle est calculée?
la valeur estimée de notre maison est de 500 000 euros environ et il nous reste de crédit environ 80 000 euros le terrain donné à mon épouse par ses parents est estimé quand à lui à 150 000 euros
j'espère avoir donné à la personne qui me renseignera suffisamment d'éléments
je souhaite si possible savoir si cette indemnité est un pourcentage sur la valeur du bien et si possible environ à combien elle me sera évaluée???
d'avance je vous remercie

cordialement serge

Par **Jurigaby**, le **03/10/2007** à **21:56**

Je vous remercie de mettre votre nouvelle question à la suite du sujet que vous avez posté initialement parce que là, il est impossible pour nous de comprendre quoi que ce soit.